

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mercredi 13 octobre 2021

### Journée internationale pour la réduction des risques de catastrophe **La Métropole Aix-Marseille-Provence s'active au quotidien pour réduire les risques de catastrophe**

À l'occasion du lancement de la 127<sup>e</sup> édition du Congrès national des sapeurs-pompiers de France (13-16 octobre, parc Chanot, Marseille) ainsi que de la Journée internationale pour la réduction des risques de catastrophe, la Métropole lève le voile sur l'action quotidienne et prépondérante du service Prévention des risques majeurs.

Après la pandémie de la Covid-19 et une actualité régulièrement marquée par les incendies de forêt et plus récemment les inondations les plus importantes depuis plus de 20 ans, le territoire métropolitain n'est pas épargné. Qu'elles soient naturelles, sanitaires ou industrielles, les catastrophes constituent une réelle menace pour le territoire. **Le service Prévention des risques majeurs met en œuvre la politique de la Métropole, en la matière, pour limiter notamment leur portée et éviter de possibles drames humains.**

L'action se déploie ainsi sur trois grands axes :

- **Optimiser la réponse opérationnelle pour faire face à un événement exceptionnel.** La Métropole a élaboré des procédures particulièrement utiles lors d'événements qui ont impacté le territoire : épisode de pollution marine à la suite de la collision de deux porte-conteneurs au large du cap Corse en octobre 2018, rupture d'une canalisation de gaz entraînant une interruption du trafic ferroviaire entre Marseille et Nice en octobre 2019, crise de la Covid-19... Elle forme également des agents à la gestion de crise depuis 2016.
- **Améliorer la résilience du territoire en aidant les communes à mieux se préparer.** La Métropole accompagne toutes les communes du territoire dans l'élaboration ou la réactualisation de leur Plan communal de sauvegarde (PCS). Une dizaine d'exercices ont ainsi été réalisés, entre 2020 et 2021, sur des thématiques d'inondation, de feu de forêt et de transports de matières dangereuses. En 2019 et 2020, la Métropole a aussi contribué à la formation de 32 élus et 62 techniciens communaux à la gestion de crise. Des outils performants d'alertes, d'informations et de prévisions sont mis à la disposition des communes.
- **Mieux informer la population sur les risques majeurs.** Sensibiliser les publics scolaires pour leur permettre d'acquérir une culture du risque fait partie des priorités. En 2020, en partenariat avec le Centre permanent d'initiatives pour l'environnement (CPIE), la Métropole a contribué à sensibiliser plus de 700 élèves à la culture du risque. Aussi, afin d'améliorer l'information, le service Prévention des risques majeurs procède actuellement à l'élaboration de fiches réflexes, consultables à compter de 2022.

**La Métropole Aix-Marseille-Provence est ainsi devenue un acteur majeur en matière de gestion des risques majeurs de catastrophe. Cette journée internationale permet de souligner le rôle si important joué au quotidien pour l'ensemble du territoire.**

Découvrez en vidéo le fonctionnement du service Prévention des risques majeurs de la Métropole sur <https://www.facebook.com/ampmetropole/>